

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 20 DÉCEMBRE 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI
ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET,
M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE,
M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI,
Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSSEN par M. Joël PEYRE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par Mme Lilou QUENNESSON
M. Bernard HOKMAYAN par Mme Amy MAZARI ALLEL
Mme Françoise LICHIERE par Mme Zinèbe HADDAOUI
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
Mme Annick WALDER par M. Claude NAHOUM
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Murielle MAGDELEINE
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Ghislaine PERSIA
Mme Martine BAREL
Mme Catherine GAY

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Accusé de réception en préfecture
084-218400075-20251220-lmc1X0100021720-DE
Date de télétransmission : 22/12/2025
Date de réception préfecture : 22/12/2025

AR préfecture :
Date de télétransmission :
Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2025

4

FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe des locations commerciales

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Budget Primitif du Budget Annexe des Locations Commerciales.

BUDGET PRIMITIF DU BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS COMMERCIALES

Ce budget est soumis au plan comptable M4 (Service à caractère industriel et commercial, S.P.I.C.).

Pour rappel, la gestion des locaux commerciaux des halles centrales a été reprise en régie le 1^{er} mars 2019 et permet d'améliorer l'accueil des commerçants et de leurs clients, notamment par la réalisation d'importants travaux de rénovation, sans augmentation des loyers.

Ainsi depuis 2019, ce même budget annexe des « Locations Commerciales » regroupe à la fois la gestion des baux, qui retrace les opérations budgétaires et comptables relatives à l'exploitation du parking de l'îlot Persil et la gestion des biens immobiliers donnés en location par la Ville et la gestion des halles.

Le projet de budget primitif 2026 est établi en hors taxes et s'équilibre en recettes et dépenses, toutes sections confondues, à la somme de **1 002 780 €**.

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

A. Les recettes

Les recettes de **fonctionnement** sont proposées à hauteur de 613 280 € :

- Chapitre 70 « Produits des services, du domaine et ventes diverses » pour 409 554,13 €. Il reprend les loyers encaissés et la refacturation de charges sur les Halles centrales ;
- Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » pour 82 005 €. Ce chapitre est constitué par le revenu des immeubles ;
- Chapitre 74 « Dotations, Subventions et Participations » pour 121 720,87 € correspondant à la subvention d'équilibre du budget principal.

La section d'**investissement** est constituée des recettes relatives aux dépôts et cautionnements reçus pour 12 000€ (chapitre 16), à un emprunt d'équilibre de 324 600 € (chapitre 16) au dépôt et cautionnement versés pour 8 000€ (chapitre 27), et à la dotation aux amortissements (44 900 €), soit un montant de 389 500 €.

B. Les dépenses

En **fonctionnement**, il est proposé d'inscrire un montant total de 613 280 €, décliné comme suit :

- | | |
|--|--------|
| ● Chapitre 011 : charges à caractères général | 400 |
| 000 € | |
| ● Chapitre 012 : charges de personnel | 157 |
| 070 € | |
| ● Chapitre 65 : charges de gestion courantes | 8 |
| 810 € | |
| ● Chapitre 67 : charges exceptionnelles | 2 |
| 500 € | |
| ● Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements) | 44 900 |
| € | |

Globalement, le chapitre 011 (400 K€) concerne les frais de nettoyage, d'entretien, de fluides et de locations mobilières pour la gestion des Halles.

De leurs côtés, les charges de personnel au chapitre 012 atteignent 157 K€.

Enfin, les dépenses d'**investissement** (389 500 €) reprennent le reversement des dépôts et cautionnements reçus pour 20 000 € (chapitre 16) et l'inscription de 369 500 € sur le chapitre des immobilisations corporelles (21) notamment pour les travaux liés aux ascenseurs, du remplacement du SSI, les travaux d'isolation et coupe-feu de quatre locaux de stockage...).

Ces propositions sont retracées en annexe 3.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29.

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe des Locations Commerciales, la somme de **1 002 780 €** en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 22/12/2025
ACTE PUBLIE LE 08/01/2026